

DEPARTEMENT  
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN  
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 21 février 2023

| NOMBRE DE MEMBRES |                                     |
|-------------------|-------------------------------------|
| En exercice       | Qui ont pris part à la délibération |
| 51                | 15                                  |

| Objet de la délibération                           |
|--|
| FINANCES<br>Participation au projet<br>Interreg VI |
| Référence  |
| 4_20230221_1.4.3                                   |

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 10/02/2023             |

| Date de mise en ligne sur le site <a href="http://grandamiinois.fr">http://grandamiinois.fr</a> |
|---|
| 22/02/2022  |

L'année deux mille vingt-trois, le vingt et un février à 12 heures minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 9 février 2023. Cette séance s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, MM. RIFFLART, GEST, DESSEAUX, Mme PINON, Mme THIEBAUT, FRANCOIS, GAILLARD, Mme A. LEMAIRE, Mme A-M. LEMAIRE, Mme DE WAZIERS, Mme HIVER, Mme LEROY.

Excusés ayant donné procuration :

M. MERCUZOT a donné pouvoir à Mme FOURÉ  
Mme VERRIER a donné pouvoir à M. RIFFLART.

Excusés, absents : MM. DECLÉ, SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, THÉVENIAUD, Mme RODINGER, RENAUX, DEBART, DUFOUR, OURDOUILLÉ, Mme VANDEPITTE, BOCQUILLON, CAPELLE, DOVERGNE, SURHOMME, Mme QUIGNON, Mme DELANNOY, SUIN, DELFOSSE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, CLIQUET, DESFOSSÉS, STOTER, BOHIN, LENGLET, NOBLESSE, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, DINOARD, BABAUT, CHEVIN.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme HIVER.

Le PMGA a l'opportunité d'intégrer un projet Interreg VI 2024-2027. Il s'agit d'un programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Wallonie-Vlaanderen qui s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges transfrontaliers entre les Régions Hauts-de-France et Grand Est, la Wallonie, la Flandre Occidentale et Orientale.

Ce projet appelé Build Value est consacré aux éco-matériaux. Il a pour objectif de donner de la valeur à la construction et la rénovation en favorisant l'utilisation de matériaux à faible impact environnemental. Le PMGA pourra en tant que partenaire opérateur obtenir des financements à hauteur de 60% de ses dépenses de fonctionnement (par exemple ETP) et d'actions (démonstrateur éco-matériaux, promotion de la filière biosourcée, étude des gisements et ressources...)

Il doit répondre à la priorité 2 du programme : « Renforcer la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques liés au changement climatique » et à son objectif spécifique 2.4 : « Promouvoir l'adaptation au changement climatique, ainsi que la prévention des risques de catastrophes, la

*résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes ». Ce qui inclus notamment la gestion raisonnée des ressources.*

Il a été proposé au PMGA de devenir partenaire opérateur le 19 janvier 2023. Le calendrier du programme Interreg VI nous contraint à valider rapidement la participation du PMGA puisque la date de clôture est fixée au 15 février à 12h. C'est pourquoi le projet a été ajouté à l'ordre du jour et présenté lors de la commission PCAET & Transition Écologique du 26 janvier. L'ensemble des élus présents a approuvé la participation du PMGA au projet Build Value.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- de délibérer sur la participation du PMGA au projet Interreg VI Build Value ;
- de valider les pièces constitutives au dépôt du dossier de candidature du PMGA ;
- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents afférents au projet.

Le Comité syndical,  
Entendu l'exposé du Président  
Après en avoir délibéré.  
A l'unanimité

- Décide de participer au projet Interreg VI Build Value ;
- Valide les pièces constitutives au dépôt du dossier de candidature du PMGA ;
- Autorise le Président à signer l'ensemble des documents afférents au projet.

Fait et délibéré le 21 février 2023  
Et ont signé les membres présents ;  
Pour extrait conforme,

Le Président,

P. RIFFLART

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois  
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

### Paramètres de la transaction :

|   |  |
|---|--|
| Numéro de l'acte :                      | 4_20230221_143                                 |
| Objet :                                 | Finances - Participation au projet Interreg VI |
| Type de transaction :                   | Transmission d'actes                           |
| Date de la décision :                   | 2023-02-21 00:00:00+01                         |
| Nature de l'acte :                      | Délibérations                                  |
| Documents papiers complémentaires :     | NON  |
| Classification matières/sous-matières : | 1.4.3 - autres                                 |
| Identifiant unique :                    | 080-200082063-20230221-4_20230221_143-DE       |
| URL d'archivage :                       | Non définie                                    |
| Notification :                          | Non notifiée                                   |

### Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier  | Type            | Taille   |
|--|-----------------|----------|
| <b>Enveloppe métier</b><br>Nom métier :<br>080-200082063-20230221-4_20230221_143-DE-1-1_0.xml  | text/xml        | 920 o    |
| <b>Document principal (Délibération)</b><br>Nom original : D__lib4_Participation au projet Interreg VI.pdf<br>Nom métier :<br>99_DE-080-200082063-20230221-4_20230221_143-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 149.5 Ko |

### Cycle de vie de la transaction :

| Etat                       | Date                          | Message   |
|----------------------------|-------------------------------|---|
| En attente d'etre postee   | 21 février 2023 à 16h15min57s | Dépôt dans un état d'attente  |
| Posté                      | 21 février 2023 à 16h16min01s | La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur<br>Christelle Doremus-Beaudoin |
| En attente de transmission | 21 février 2023 à 16h16min17s | Accepté par le TdT : validation OK  |
| Transmis                   | 21 février 2023 à 16h18min27s | Transmis au MI  |
| Acquittement reçu          | 21 février 2023 à 16h18min44s | Reçu par le MI le 2023-02-21  |